Synthèse du suivi ornithologique de la RNR du Poiré-sur-Velluire pour l'année 2021

Janvier 2022

REF

Synthèse du suivi ornithologique de la RNR du Poiré-sur-Velluire pour l'année 2021

Rédaction :
Thomas Mathieu
Photo de couverture :
© Julien Sudraud

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Vendée
Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON
tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : vendee@lpo.fr ; http://vendee.lpo.fr

Sommaire

Introduction 3
1 Présentation du site 4
2 Méthodologie du suivi 4
2 .1 Objectifs 4
2 .2 Méthode 4
3 Résultats 5
3 .1 Evolution de la fréquentation du site 5
3.2 Les passereaux 5
3 .3 Les limicoles 8
3.3.1 Limicoles nicheurs 8
3.3.2 Limicole hivernant 10
3 .4 Oiseaux d'eau 12
3.4.1 Oiseaux d'eau nicheurs 12
3.4.2 Oiseaux d'eau hivernant 14
3.5 Rapace nicheur sur le communal 15
Annexe 1 : Code atlas 17
Annexe 2 : Liste totale des espèces ayant indiqué un signe de nidification 18
Annexe 3 : Liste des espèces présentes en période hivernale 19
Annexe 4 : Liste des espèces observées sur le site 21

Indexe des Figures, cartes et tableaux

Figure 1 - Évolution du nombre d'oiseaux recensé lors de l'année 2021 5
Figure 2 - Évolution moyenne des limicoles recensé en 2021 11
Figure 3 - Évolution moyenne des oiseaux d'eau recensé en 2021 14
Figure 4 - Evolution du nombre de Vanneau huppé en 2021 15

Carte 1 - Localisation de la Réserve Naturelle du Poiré-sur-Velluire 4
Carte 2 - Passereaux nicheurs en 2021 7
Carte 3 - Passereaux hivernant 8
Carte 4 - Limicoles nicheurs en 2021..... 9
Carte 5 - Limicoles hivernants 10
Carte 6 - Oiseaux d'eau nicheurs en 2021..... 12
Carte 7 – Nids de Cigogne blanche en 2021..... 13
Carte 8 - Oiseaux d'eau hivernants 14
Carte 9 – Rapace nicheur présent sur la réserve..... 16

Tableau 1 - Espèces de limicole nicheuses et indices de reproduction 8
Tableau 2 – Synthèse des observations d'oiseaux d'eau nicheurs..... 12

INTRODUCTION

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire se situe sur la commune des Velluire-sur-Vendée dans le territoire du Parc naturel régional du Marais poitevin créé en 1979. La commune est devenue propriétaire des 241 ha de prairies au moment de la Révolution. À cette époque, le site sert de pâturage aux troupeaux et d'usages divers aux habitants (chasse, pêche, etc…). Il ressort de cet historique des usages qui perdurent aujourd'hui, axés sur le pâturage plurispécifique et collectif. Cette vaste prairie naturelle humide n'a de plus jamais été impactée par le travail du sol.

Le PNR du Marais Poitevin étant gestionnaire du site, dans le cadre du Plan de gestion 2020-2025 de la Réserve Naturelle Régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, la LPO Vendée a été missionné afin de réaliser divers suivi ornithologique (STOC, espèces hivernantes, nicheuses et migratrices).

Le Marais poitevin est situé sur la grande voie de migration occidentale. Il représente une des plus importantes zones humides pour l'avifaune migratrice, hivernante et nicheuse. Le communal du Poiré-sur-Velluire joue un rôle de remise, d'alimentation et de reproduction pour l'avifaune empruntant cette voie migratrice. Actuellement, 181 espèces d'oiseaux différents ont été vue ou entendu au sein de la RNR toutes périodes confondues.

Les suivis migrateurs, hivernants et nicheurs sont réalisés dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Natural du Marais poitevin (OPN) sur le Marais communal depuis 2005. Le suivi STOC s'effectue également dans le cadre de l'OPN sur le Marais poitevin. Ce protocole est appliqué depuis 2017 sur le communal du Poiré-sur-Velluire.

1 PRESENTATION DU SITE

La réserve naturelle régionale du marais communal du Poiré-sur-Velluire, située à 15 km au sud-ouest de Fontenay-le-Comte, s'étend sur 241 hectares au cœur du Marais poitevin (cf. figure 1).

Ce marais « subsaumâtre » à la faune et flore très spécifiques, constitue un lieu de quiétude et une zone d'hivernage, de halte migratoire et de reproduction pour l'avifaune. Elle est essentielle pour l'équilibre global de l'environnement dans le Sud-Vendée, en interdépendance avec la Baie de l'Aiguillon.

Carte 1 - Localisation de la Réserve Naturelle du Poiré-sur-Velluire

2 METHODOLOGIE DU SUIVI

2.1 Objectifs

- faire un suivi des oiseaux présents sur la RNR du Poiré-sur-Velluire afin de connaître la fréquentation du site ;
- établir une liste des espèces nicheuses au sein du Marais.

2.2 Méthode

Le principe de l'étude se base sur un comptage décadaire, afin d'obtenir le plus d'informations possible sur l'avifaune du marais. Ceci nous permet de déterminer la richesse spécifique du site ainsi que de quantifier les oiseaux sur la réserve de manière précise.

Afin de faciliter l'analyse des données, un code atlas est attribué aux oiseaux montrant des signes de nidification (cf. annexe 1).

Les données opportunistes réalisées par des bénévoles et les données du Parc Naturel Régional ont également été prises en compte afin de compléter notre inventaire au besoin.

3 RESULTATS

3.1 Evolution de la fréquentation du site

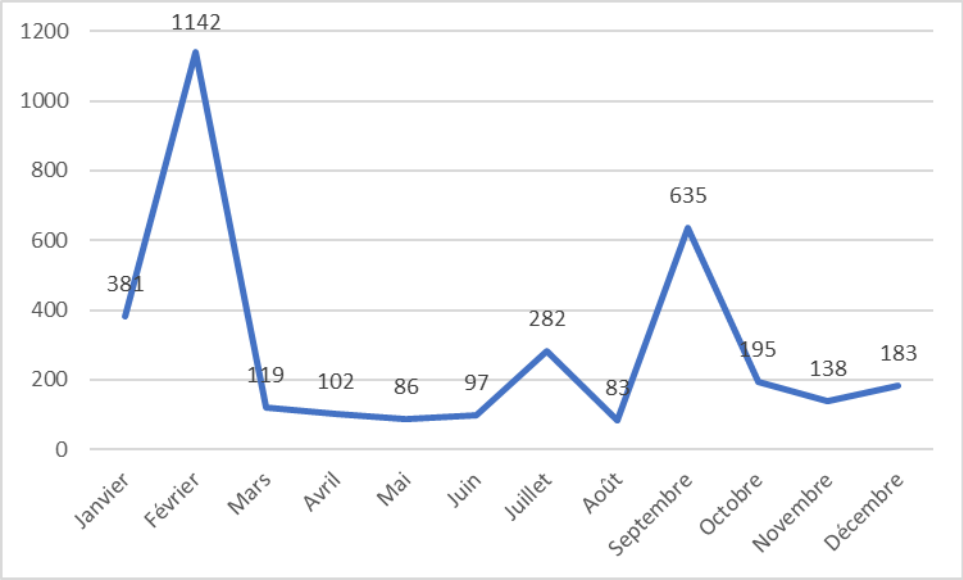

Figure 1 - Évolution du nombre d'oiseaux recensé lors de l'année 2021

Pour obtenir ces chiffres très précis, nous avons fait une moyenne des oiseaux comptés chaque mois pour estimer la quantité d'oiseaux présents sur le site tout au long de l'année (cf annexe 4 : Liste des espèces observées sur le site). De cette manière, nous pouvons mettre en valeur l'importance du marais lors des migrations d'oiseaux. Nous observons facilement que la réserve a un pouvoir attractif sur les oiseaux en halte migratoire. Les prairies humides ainsi que la quantité de nourriture offrent aux oiseaux de quoi s'alimenter avant de repartir.

Lors de cette année 2021, quatre espèces ont été observées pour la première fois dans la réserve lors des différents passages, ce qui fait monter le nombre d'espèces connu sur la réserve de 177 à 181.

Les espèces concernées sont :

- **Alouette lulu**
- **Canard carolin**
- **Cygne noir**
- **Grosbec casse-noyaux**

3.2 Les passereaux

Ils constituent une part importante de la diversité aviaire du communal. Notons que le terme « passereaux » est utilisé au sens large. Sont pris en considération les oiseaux chanteurs d'une manière générale :

- les oiseaux de l'ordre des passériformes (des Alouettes aux Bruants, en passant par les Corvidés) ;
- les galliformes (Cailles, Perdrix et Faisans) ;
- les colombiformes (Pigeons et Tourterelles) ;

- les cuculiformes (Coucous gris) ;
- les apodiformes (Martinets noirs) ;
- les bucérotiformes (Huppes fasciées) ;
- les piciformes (Pics verts, Pics épeiches).

Lors de cette année 2021, au total, ce sont 62 espèces de passereaux qui ont été observées et ou entendues lors des différents comptages. Il a été recensé :

- Accenteur mouchet
- Alouette des champs
- Alouette lulu
- Bergeronnette des ruisseaux
- Bergeronnette grise
- Bergeronnette printanière
- Bouscarle de Cetti
- Bruant proyer
- Bruant jaune
- Bruant zizi
- Chardonneret élégant
- Choucas des tours
- Cisticole des joncs
- Corneille noire
- Coucou gris
- Corbeau freux
- Étourneau sansonnet
- Fauvette à tête noire
- Fauvette grisette
- Fauvette des jardins
- Faisan de Colchide
- Geai des chênes
- Gobemouche noir
- Gobemouche gris
- Grive musicienne
- Grive draine
- Hirondelle de rivage
- Hirondelle rustique
- Huppe fasciée
- Hypolaïs polyglotte
- Loriot d'Europe
- Linotte mélodieuse
- Martinet noir
- Merle noir
- Mésange à longue queue
- Mésange bleue
- Mésange charbonnière
- Moineau domestique
- Perdrix rouge
- Pic vert
- Pie bavarde
- Pigeon ramier
- Pinson des arbres
- Pipit farlouse
- Pipit des arbres
- Pouillot fitis
- Pouillot fitis
- Pouillot véloce
- Pie-grièche écorcheur
- Rossignol philomèle
- Rougegorge familier
- Rougequeue noir
- Rougequeue à front blanc
- Rousserolle effarvatte
- Serin cini
- Tarier pâtre
- Tarier des prés
- Tourterelle turque
- Tourterelle des bois
- Traquet motteux
- Troglodyte mignon
- Verdier d'Europe

Parmi cette grande diversité seule quelques-uns ont été inscrits comme nicheurs potentiels. Pour la majorité des passereaux, il est difficile d'observer des signes clairs de nidifications (accouplement, nourrissage…) du fait de leur comportement craintif et discret. Nous avons donc pris en compte tous les mâles chanteurs.

En 2021, ce sont 14 espèces de passereaux qui ont montré des signes de nidifications dans et sur les contours de la réserve naturelle (cf. Annexe 2 : Liste totale des espèces ayant indiqué un signe de nidification).

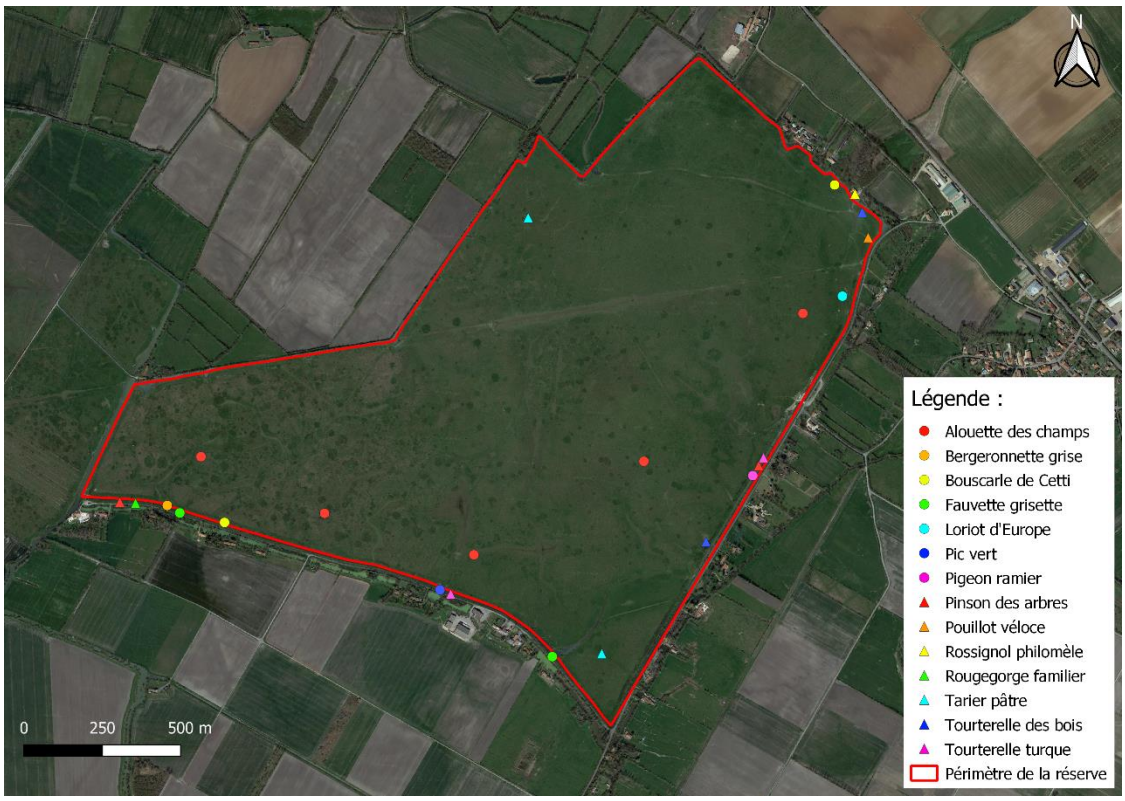

Carte 2 - Passereaux nicheurs en 2021

Tableau 1 - Estimation du nombre de mâles chanteurs

Espèces	Nb mâle chanteurs min	Nb mâle chanteur max
Alouette des champs	4	5
Bergeronnette grise	1	1
Bouscarle de Cetti	1	2
Fauvette grisette	1	2
Loriot d'Europe	1	1
Pic vert	1	1
Pigeon ramier	1	
Pinson des arbres	2	2
Pouillot véloce	1	2
Rossignol philomèle	1	1
Rougegorge familier	1	1
Tarier pâtre	2	2
Tourterelle des bois	2	2
Tourterelle turque	1	1

Parmi les 62 espèces, 27 ont été observé en période hivernal.

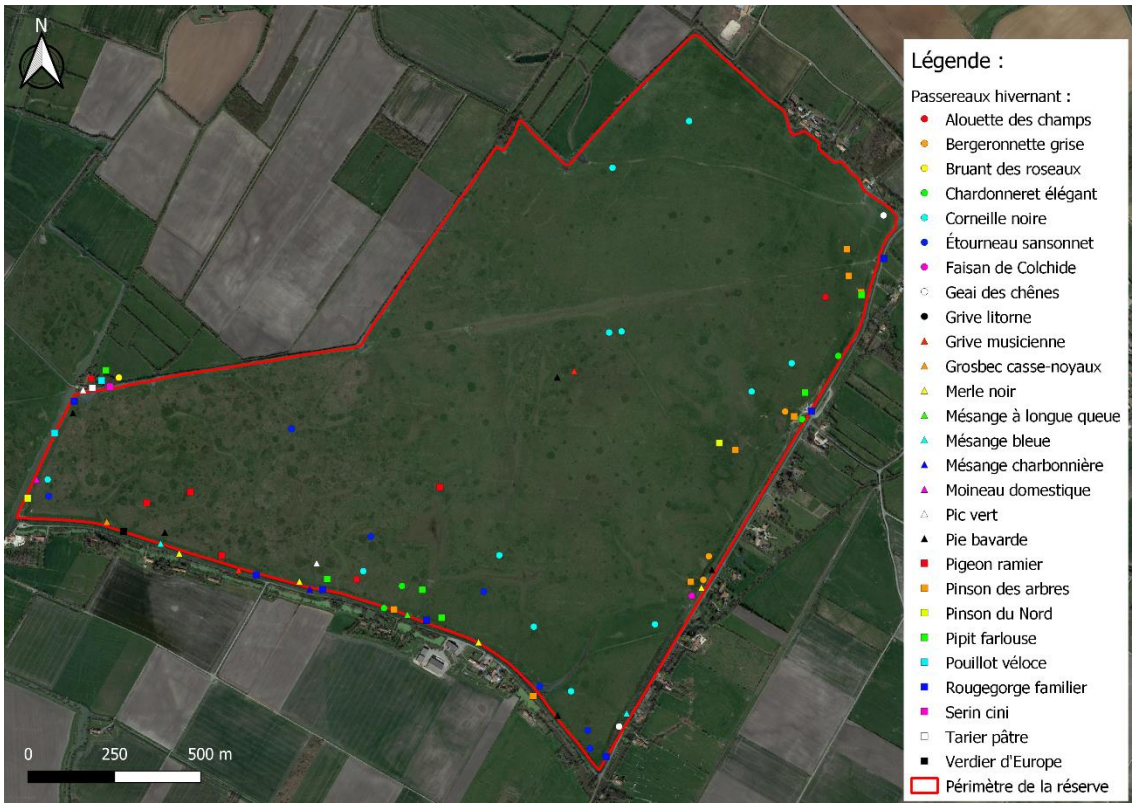

Carte 3 - Passereaux hivernant

3.3 Les limicoles

3.3.1 Limicoles nicheurs

Seules 2 espèces de limicoles ont révélé un indice de reproduction sur le secteur : le Vanneau huppé ainsi que la Barge à queue noire.

Tableau 2 - Espèces de limicole nicheuses et indices de reproduction

	Possibles	Probables	Certains
Vanneau huppé	1	5	1*
Barge à queue noire		1	

*données PNR Marais poitevin (4 œufs)

Carte 4 - Limicoles nicheurs en 2021

Remarques :

Les cantonnements de la Barge à queue noire, sur ce secteur sont récents, et datent de 2019 (1 couple annuellement). La présence de Vanneau huppé est connue depuis les années 1990, et l'espèce semble afficher un certain déclin depuis 2019, mais reste à un niveau plus élevé qu'en 2014. L'absence du Chevalier gambette a également été relevé alors qu'il était présent sur le site en période de nidification de 2017 à 2020.

Évolution du nombre de couple de Vanneau huppé depuis 2014.

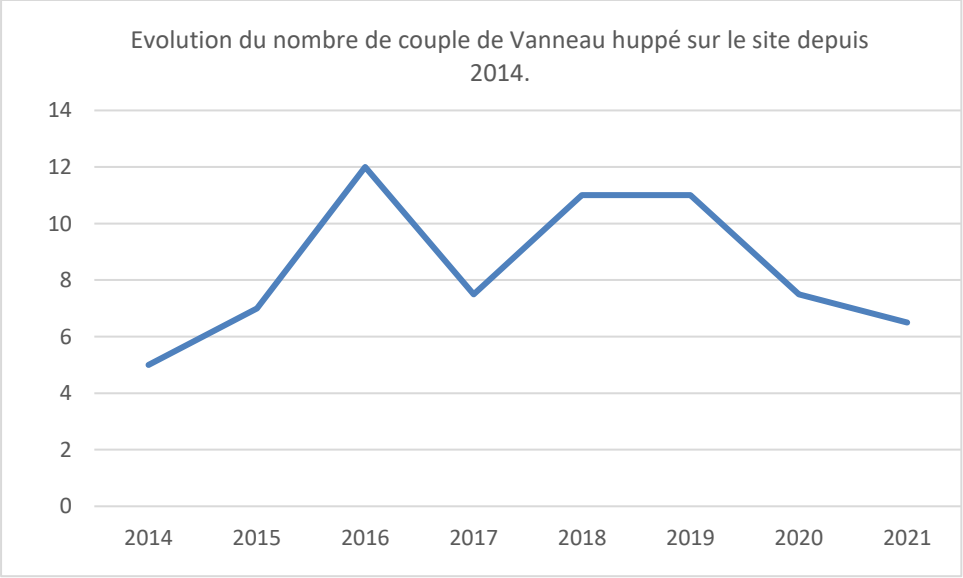

3.3.2 Limicole hivernant

En période hivernal, ce sont 4 espèces de limicoles qui ont été observées sur la réserve.

Carte 5 - Limicoles hivernants

Au total, pour l'année 2021, 10 espèces de limicole sont passées dans la réserve. Nous notons que seul le Vanneau huppé est présent à l'année. Une donnée de Pluvier doré a été relevé dans le secteur de Toutvent, à l'ouest de la réserve. Cette observation n'a pas été faite durant les comptages LPO, mais par un bénévole. Le détail n'est pas précisé mais il est probable que cela corresponde à des individus en vol.

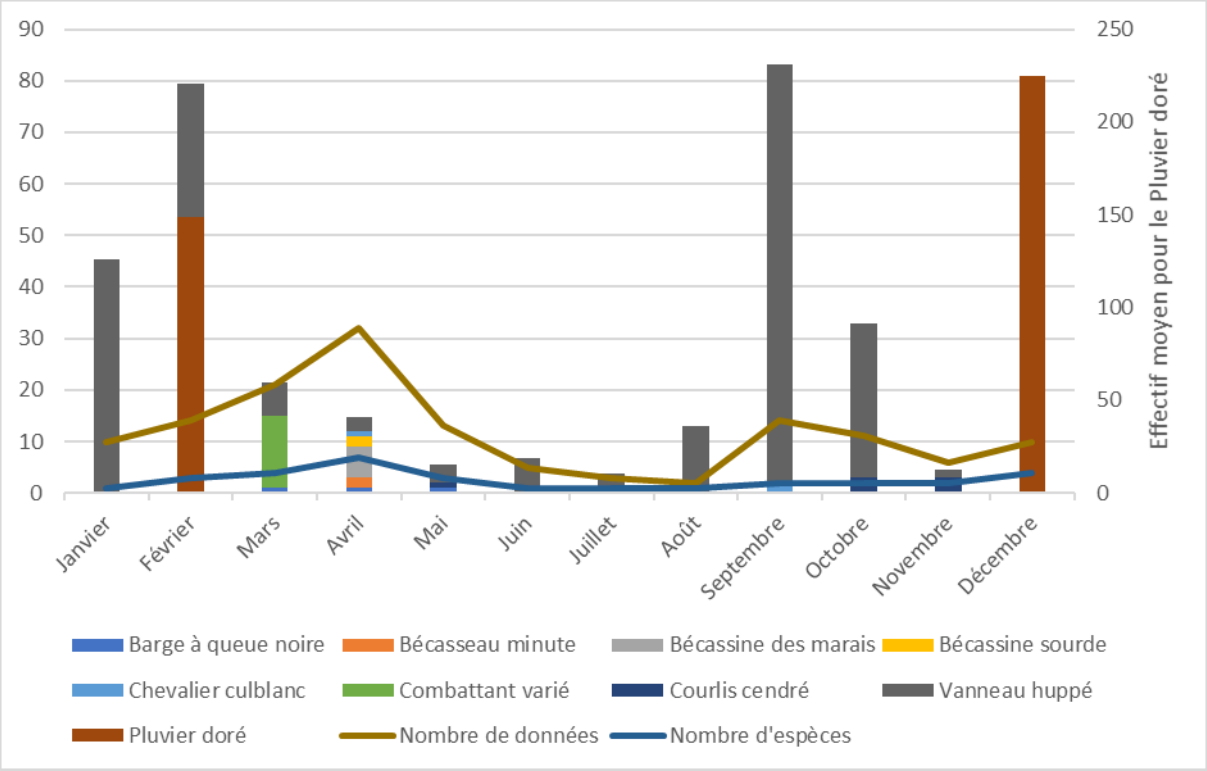

Figure 2 - Évolution moyenne des limicoles recensé en 2021

3.4 Oiseaux d'eau

3.4.1 Oiseaux d'eau nicheurs

Au cours de l'année 2021, 5 espèces d'oiseaux d'eau ont niché sur la réserve. Le Canard colvert, la Cigogne blanche (carte 7), le Cygne tuberculé, la Gallinule poule d'eau et le Grand cormoran. Dans la carte ci-dessous, un seul point apparaît pour la nidification du pour le Grand cormoran. Ceci a été fait par simplicité de lisibilité. En réalité ce sont 17 couples de Grands cormorans qui ont niché sur la réserve.

Carte 6 - Oiseaux d'eau nicheurs en 2021

Tableau 3 – Synthèse des observations d'oiseaux d'eau nicheurs

Espèces	Code atlas	Nombre de poussins observés	Remarques :
Canard colvert	13	8 et 2 poussins	
Cygne tuberculé	13 et 18	7 poussins	
Gallinule poule d'eau	13	NE	
Grand cormoran	16 et 17	8 jeunes visibles	Maximum de 17 nids

Nids de Cigogne blanche en 2021 sur le Communal du Poiré-sur-Velluire et aux alentours

Carte 7 – Nids de Cigogne blanche en 2021

En hiver, 16 espèces ont été recensées sur la réserve. La totalité des espèces observées en période hivernale ont été relevées en annexe 3 : Liste des espèces présentes en période hivernale.

3.4.2 Oiseaux d'eau hivernant

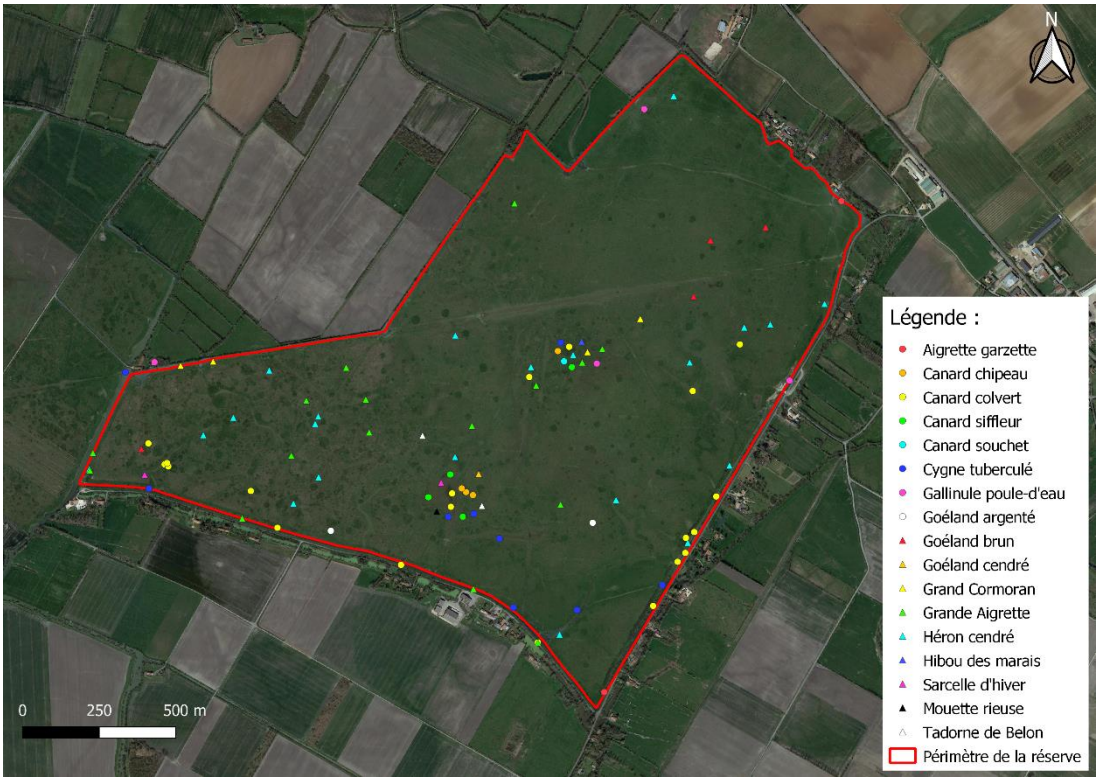

Carte 8 - Oiseaux d'eau hivernants

Lors de l'année 2021, 23 espèces "d'oiseaux d'eau" ont été observées dans la réserve naturelle.

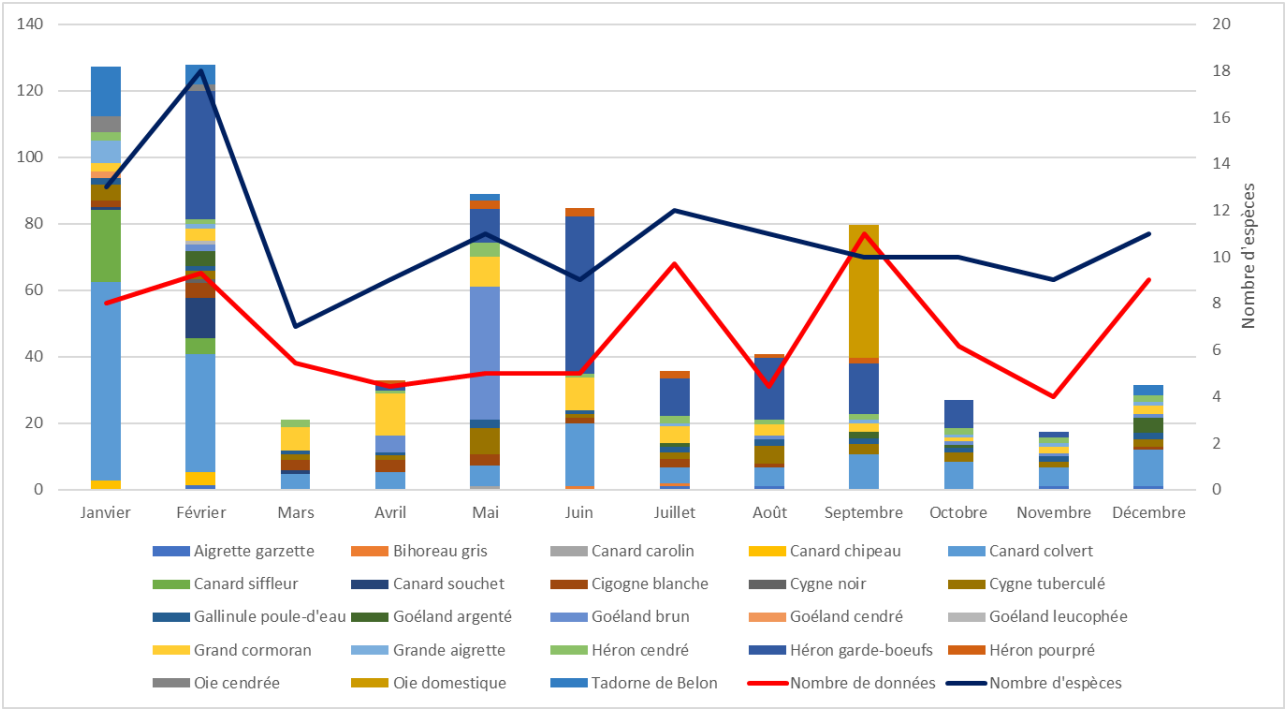

Figure 3 - Évolution moyenne des oiseaux d'eau recensé en 2021

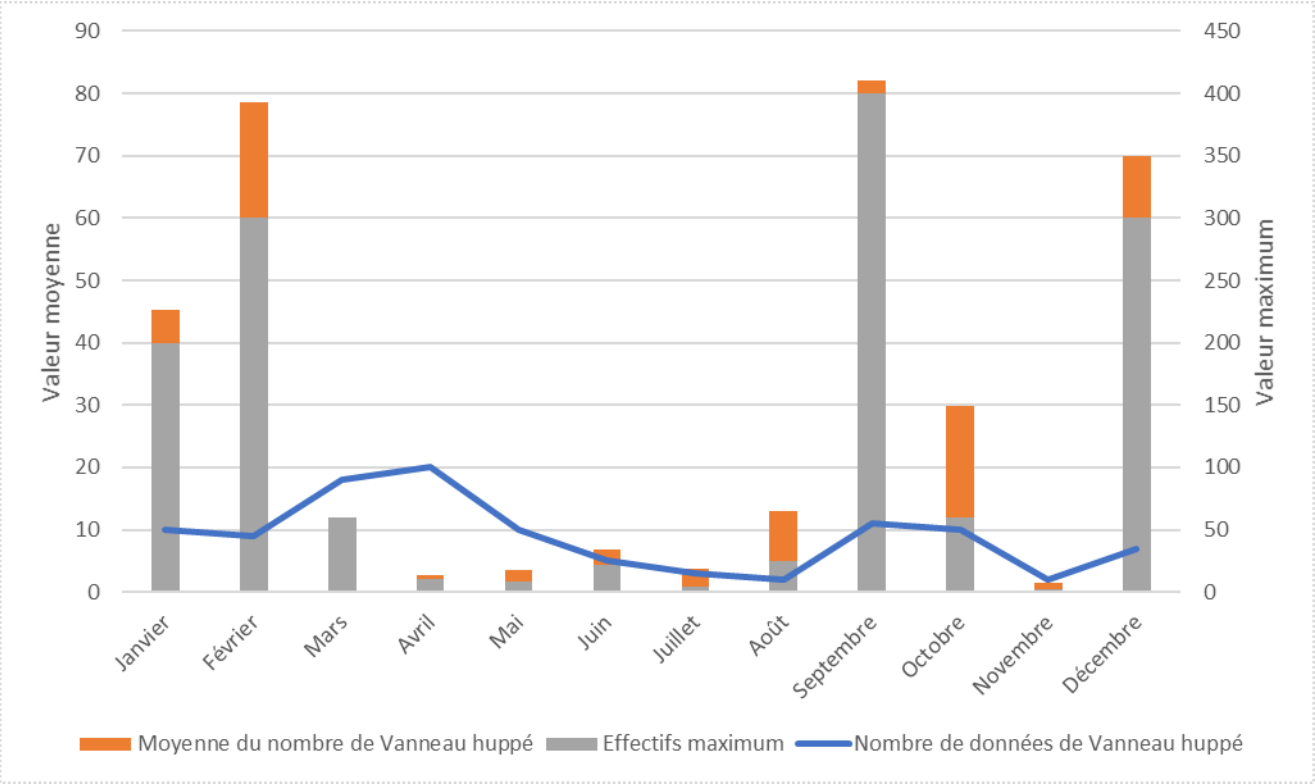

Figure 4 - Evolution du nombre de Vanneau huppé en 2021

3.5 Rapace nicheur sur le communal

Il a été récemment observé un ou plusieurs Hibou-moyen duc sur une plateforme dédiée à la nidification de la Cigogne blanche. Cela n'a pas encore été confirmé mais il est probable que l'espèce niche sur les pourtours du communal. Une observation d'un potentiel couple a été faite durant les comptages oiseaux. Actuellement, un couple de faucon crécerelle niche sous cette même plateforme.

Carte 9 – Rapace nicheur présent sur la réserve

Remarque : L'élanion blanc pourrait aussi faire partie des espèces nicheuses dans les années à venir. Depuis plusieurs années l'espèce devient de plus en plus commune dans le département, son expansion s'observe facilement avec le nombre de couples observés d'une année à l'autre. Quelques observations ont été faites lors de l'année 2021 dans la réserve.

ANNEXE 1 : CODE ATLAS

Nidification possible	
2	Présence dans son habitat durant sa période de nidification.
3	Mâle chanteur (ou cris de nidification) ou tambourinage en période de reproduction.
Nidification probable	
4	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
5	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire 2 journées différentes à 7 jours ou plus d'intervalle.
6	Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
7	Visite d'un site de nidification probable (distinct d'un site de repos).
8	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
9	Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main)
10	Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics).
Nidification certaine	
11	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
12	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
13	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
14	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
15	Adulte transportant un sac fécal.
16	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
17	Coquilles d'œufs éclos.
18	Nid vu avec un adulte couvant
19	Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).
Si et seulement si un des cas ci-dessus n'est pas applicable	
30	Nidification possible
40	Nidification probable
50	Nidification certaine
99	Espèce absente malgré des recherches

ANNEXE 2 : LISTE TOTALE DES ESPECES AYANT INDIQUE UN SIGNE DE NIDIFICATION

Nom français	*Nom scientifique*	Directive Oiseaux	Protection Nationale	Statut de conservation		
				Europe	Nicheurs France	Nicheurs PDL
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	Annexe II	Chassable	LC	LC	NT
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	-	Protégé	LC	LC	LC
Bouscarle de Cetti	*Cettia cetti*	-	Protégé	LC	LC	LC
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	-	Protégé	LC	NT	LC
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	-	Protégé	LC	LC	LC
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	-	Chassable	LC	LC	LC
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	-	Protégé	LC	LC	LC
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*	-	Protégé	LC	LC	LC
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*	-	Protégé	LC	LC	LC
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	-	Protégé	LC	LC	LC
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	Annexe II	Chassable	VU	VU	NT
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*	-	Chassable	LC	LC	LC
Barge à queue noire	*Limosa limosa*	-	Chassable	VU	VU	VU
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	Annexe II	Chassable	LC	LC	LC
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	-	Chassable	LC	LC	LC
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*	Annexe I	Protégé	LC	LC	LC
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	Annexe II	Protégé	LC	NA	NA
Gallinule poule d'eau	*Gallinula chloropus*		Chassable	LC	LC	LC
Grand cormoran	*Phalacrocorax carbo*	Annexe I (ssp sinensis)	Protégé	LC	LC	LC

ANNEXE 3 : LISTE DES ESPECES PRESENTES EN PERIODE HIVERNALE

Nom vernaculaire	*Nom scientifique*	Directive oiseaux	Protection	France	PDL	Nbr d'obs sur le site en 2021
				Hivernant	Hivernant	
Aigrette garzette	*Egretta garzetta*	Ann. I	Protégé	NAc	NE	9
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	Ann. II	Chassable	LC	NE	72
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*		Protégé	NAd	NE	14
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*		Protégé		NE	1
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*		Chassable	LC	NE	88
Canard chipeau	*Mareca strepera*		Chassable	LC	NE	5
Canard siffleur	*Mareca penelope*	Ann. II	Chassable	LC	NE	5
Canard souchet	*Spatula clypeata*	Ann. II	Chassable	LC	NE	3
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*		Protégé	NAd	NE	19
Chevalier culblanc	*Tringa ochropus*		Protégé	NAc	NE	5
Corneille noire	*Corvus corone*		Chassable	NAd	NE	50
Courlis cendré	*Numenius arquata*	Ann. II	Chassable	LC	NE	8
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	Ann. II	Protégé	NAc	NE	56
Étourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*		Chassable	LC	NE	46
Faisan de Colchide	*Phasianus colchicus*		Chassable		NE	2
Gallinule poule-d'eau	*Gallinula chloropus*		Chassable	NAd	NE	37
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*		Chassable	NAd	NE	7
Goéland argenté	*Larus argentatus*		Protégé	NAc	NE	8
Goéland brun	*Larus fuscus*		Protégé	LC	NE	12
Goéland cendré	*Larus canus*		Protégé	LC	NE	1
Grande Aigrette	*Ardea alba*	Ann. I	Protégé	LC	NE	29
Grand Cormoran	*Phalacrocorax carbo*	Ann. I (ssp sinensis)	P Protégé	LC	NE	57
Grive litorne	*Turdus pilaris*		Chassable	LC	NE	1
Grive musicienne	*Turdus philomelos*		Chassable	NAd	NE	7
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*		Protégé	NAd	NE	1
Héron cendré	*Ardea cinerea*		Protégé	NAc	NE	99

Hibou des marais	*Asio flammeus*	Ann. I	Protégé	NAc	NE	2
Merle noir	*Turdus merula*		Chassable	NAd	NE	18
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*		Protégé		NE	2
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*		Protégé		NE	6
Mésange charbonnière	*Parus major*		Protégé	NAb	NE	11
Moineau domestique	*Passer domesticus*		Protégé		NE	9
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*		Protégé	LC	NE	5
Pic vert	*Picus viridis*		Protégé		NE	9
Pie bavarde	*Pica pica*		Chassable		NE	29
Pigeon ramier	*Columba palumbus*		Chassable	LC	NE	29
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*		Protégé	NAd	NE	31
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*		Protégé	DD	NE	3
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*		Protégé	DD	NE	20
Pluvier doré	*Pluvialis apricaria*	Ann. I	Chassable	LC	NE	5
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*		Protégé	NAd	NE	15
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*		Protégé	NAc	NE	18
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*	Ann. II	Chassable	LC	NE	2
Serin cini	*Serinus serinus*		Protégé		NE	3
Tarier pâtre	*Saxicola rubicola*		Protégé	NAd	NE	12
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	Ann. II	Chassable	LC	NE	107
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*		Protégé	NAd	NE	2

ANNEXE 4 : LISTE DES ESPECES OBSERVEES SUR LE SITE

Nom vernaculaire	*Nom scientifique*	Directive oiseaux	Protection	France			PDL	Nbr d'obs sur le site en 2021
				Nicheur	Hivernant	Passage	Nicheur	
Accenteur mouchet	*Prunella modularis*		Protégé	LC	NAc		LC	1
Aigrette garzette	*Egretta garzetta*	Ann. I	Protégé	LC	NAc		LC	9
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	Ann. II	Chassable	NT	LC	NAd	NT	72
Alouette lulu	*Lullula arborea*	Ann. I	Protégé	LC	NAc		LC	1
Barge à queue noire	*Limosa limosa*		Chassable	VU	NT	VU	VU	9
Bécasseau minute	*Calidris minuta*		Protégé		NAc	LC		1
Bécassine des marais	*Gallinago gallinago*	Ann. II	Chassable	CR	DD		CR	1
Bécassine sourde	*Lymnocryptes minimus*	Ann. II	Chassable		DD			1
Bergeronnette printanière	*Motacilla flava*		Protégé	LC		DD	LC	15
Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*		Protégé	LC	NAd		LC	5
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*		Protégé	LC	NAd		LC	14
Bihoreau gris	*Nycticorax nycticorax*	Ann. I	Protégé	NT			NT	4
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	Ann. I	Protégé	LC		LC	LC	1
Bouscarle de Cetti	*Cettia cetti*		Protégé	NT			LC	11
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*		Protégé	VU			EN	1
Bruant proyer	*Emberiza calandra*		Protégé	NT			VU	4
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*		Protégé	EN		NAc	NT	1
Bruant zizi	*Emberiza cirlus*		Protégé	LC		NAd	LC	1
Busard cendré	*Circus pygargus*	Ann. I	Protégé	NT		NAd	VU	15
Busard des roseaux	*Circus aeruginosus*	Ann. I	Protégé	NT		NAd	VU	20
Busard Saint-Martin	*Circus cyaneus*	Ann. I	Protégé	LC		NAd	LC	17
Buse variable	*Buteo buteo*		Protégé	LC	NAc	NAc	LC	50
Canard carolin	*Aix sponsa*		Introduit				NAa	1
Canard chipeau	*Mareca strepera*		Chassable	LC	LC	NAc	NT	5
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*		Chassable	LC	LC	NAd	LC	88
Canard siffleur	*Mareca penelope*	Ann. II	Chassable	NAb	LC	NAc		5
Canard souchet	*Spatula clypeata*	Ann. II	Chassable	LC	LC	NAd	LC	3
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*		Protégé	VU	NAd	NAd	NT	19

Choucas des tours	*Corvus monedula*		Partiellement protégé	LC	NAd		LC	4
Chevalier culblanc	*Tringa ochropus*		Protégé		NAc	LC		5
Chevalier gambette	*Tringa totanus*	Ann. III	Chassable	LC	NAc	LC	LC	3
Cigogne blanche	*Ciconia ciconia*	Ann. I	Protégé	LC	NAc	NAd	LC	57
Cisticole des joncs	*Cisticola juncidis*		Protégé	VU			LC	7
Combattant varié	*Calidris pugnax*	Ann. I	Chassable	NAb			Nab	1
Corbeau freux	*Corvus frugilegus*		Chassable	LC	LC		LC	6
Corneille noire	*Corvus corone*		Chassable	LC	NAd		LC	50
Coucou gris	*Cuculus canorus*		Protégé	LC		DD	LC	4
Courlis cendré	*Numenius arquata*	Ann. II	Chassable	VU	LC	NAd	EN	8
Cygne noir	*Cygnus atratus*		Protégé				Naa	1
Cygne tuberculé	*Cygnus olor*	Ann. II	Protégé	LC			Naa	56
Effraie des clochers	*Tyto alba*		Protégé	LC			LC	1
Élanion blanc	*Elanus caeruleus*	Ann. I	Protégé	VU			Nab	2
Épervier d'Europe	*Accipiter nisus*		Protégé	LC	NAc	NAd	LC	6
Étourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*		Chassable	LC	LC	NAc	LC	46
Faisan de Colchide	*Phasianus colchicus*		Chassable	LC			NE	2
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*		Protégé	NT	NAd	NAd	LC	56
Faucon émerillon	*Falco columbarius*	Ann. I	Protégé		DD	NAd		1
Faucon hobereau	*Falco subbuteo*		Protégé	LC		NAd	LC	4
Faucon pèlerin	*Falco peregrinus*	Ann. I	Protégé	LC	NAd	NAd		1
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*		Protégé	LC	NAc	NAc	LC	8
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*		Protégé	NT		DD	LC	3
Fauvette grisette	*Sylvia communis*		Protégé	LC		DD	LC	16
Gallinule poule-d'eau	*Gallinula chloropus*		Chassable	LC	NAd	NAd	LC	37
Geai des chênes	*Garrulus glandarius*		Chassable	LC	NAd		LC	7
Gobemouche gris	*Muscicapa striata*		Protégé	NT		DD	LC	1
Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*		Protégé	VU		DD		8
Goéland argenté	*Larus argentatus*		Protégé	NT	NAc		NT	8
Goéland brun	*Larus fuscus*		Protégé	LC	LC		VU	12
Goéland cendré	*Larus canus*		Protégé	EN	LC			1
Goéland leucophée	*Larus michahellis*		Protégé	LC	NAd		NT	1

Grand Cormoran	*Phalacrocorax carbo*	Ann. I (ssp sinensis)	P Protégé	LC	LC	NAd	LC	57
Grande Aigrette	*Ardea alba*	Ann. I	Protégé	NT	LC		VU	29
Grèbe castagneux	*Tachybaptus ruficollis*		Protégé	LC	NAd		LC	2
Grive draine	*Turdus viscivorus*		Chassable	LC	NAd		LC	1
Grive litorne	*Turdus pilaris*		Chassable	LC	LC			1
Grive mauvis	*Turdus iliacus*		Chassable		LC			1
Grive musicienne	*Turdus philomelos*		Chassable	LC	NAd	NAd	LC	7
Grosbec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*		Protégé	LC	NAd		LC	1
Héron cendré	*Ardea cinerea*		Protégé	LC	NAc	NAd	LC	99
Héron garde-boeufs	*Bubulcus ibis*		Protégé	LC	NAc		LC	59
Héron pourpré	*Ardea purpurea*	Ann. I	Protégé	LC			LC	24
Hibou des marais	*Asio flammeus*	Ann. I	Protégé	VU	NAc		EN	2
Hibou moyen-duc	*Asio otus*		Protégé	LC	NAd		LC	1
Hirondelle de rivage	*Riparia riparia*		Protégé	LC		NAd	LC	1
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*		Protégé	NT		DD	LC	44
Huppe fasciée	*Upupa epops*		Protégé	LC	NAd		LC	5
Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta*		Protégé	LC		NAd	LC	5
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*		Protégé	VU	NAd	NAc	VU	6
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*		Protégé	LC		NAc	LC	7
Martinet noir	*Apus apus*		Protégé	NT		DD	LC	6
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	Ann. I	Protégé	VU	NAc		LC	10
Merle noir	*Turdus merula*		Chassable	LC	NAd	NAd	LC	18
Mésange à longue queue	*Aegithalos caudatus*		Protégé	LC		NAb	LC	2
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*		Protégé	LC		NAb	LC	6
Mésange charbonnière	*Parus major*		Protégé	LC	NAb	NAd	LC	11
Milan noir	*Milvus migrans*	Ann. I	Protégé	LC		NAd	NT	17
Moineau domestique	*Passer domesticus*		Protégé	LC		NAb	LC	9
Mouette rieuse	*Larus ridibundus*		Protégé	NT	LC	NAd	LC	5
Oie cendrée	*Anser anser*		Chassable		VU	NAd	EN	6
Oie domestique								33
Perdrix rouge	*Alectoris rufa*	Ann. II	Chassable	LC			NE	1
Pic vert	*Picus viridis*		Protégé	LC			LC	9
Pie bavarde	*Pica pica*		Chassable	LC			LC	29
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	Ann. I	Protégé	NT			LC	3

Pigeon ramier	*Columba palumbus*		Chassable	LC	LC	NAd	LC	29
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*		Protégé	LC	NAd	NAd	LC	31
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*		Protégé		DD	NAd		3
Pipit des arbres	*Anthus trivialis*		Protégé	LC		DD	LC	3
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*		Protégé	VU	DD	NAd	EN	20
Pipit spioncelle	*Anthus spinoletta*		Protégé	LC	NAd	NAd		1
Pluvier doré	*Pluvialis apricaria*	Ann. I	Chassable		LC			5
Pouillot fitis	*Phylloscopus trochilus*		Protégé	NT		DD	VU	1
Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita*		Protégé	LC	NAd	NAc	LC	15
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*		Protégé	LC		NAc	LC	9
Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*		Protégé	LC	NAc	NAd	LC	18
Rougequeue à front blanc	*Phoenicurus phoenicurus*		Protégé	LC		NAd	LC	1
Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros*		Protégé	LC	NAd	NAd	LC	3
Rousserolle effarvatte	*Acrocephalus scirpaceus*		Protégé	LC		NAc	LC	5
Sarcelle d'hiver	*Anas crecca*	Ann. II	Chassable	VU	LC	NAd	CR	2
Serin cini	*Serinus serinus*		Protégé	VU		NAd	NT	3
Tadorne de Belon	*Tadorna tadorna*		Protégé	LC	LC		LC	7
Tarier des prés	*Saxicola rubetra*		Protégé	VU		DD	EN	1
Tarier pâtre	*Saxicola rubicola*		Protégé	LC	NAd	NAd	NT	12
Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	Ann. II	Chassable	VU		NAc	NT	26
Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto*		Chassable	LC		NAd	LC	8
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*		Protégé	NT		DD	CR	3
Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes*		Protégé	LC	NAd		LC	2
Vanneau huppé	*Vanellus vanellus*	Ann. II	Chassable	NT	LC	NAd	LC	107
Verdier d'Europe	*Carduelis chloris*		Protégé	VU	NAd	NAd	NT	2